

Alma, le 20 décembre 2021

VOL. XLVIII, no 6

Mot du président

Bonjour à toutes et à tous,

« Prof ma fierté ! »

« Prof de métier ! »

Voilà les slogans des 2 campagnes lancées par la FSE afin de valoriser notre profession. La première, « Prof ma fierté ! », est une campagne de valorisation pour l'ensemble du personnel enseignant. Nous vivons un deuxième volet de cette campagne au retour des fêtes. La seconde, « Prof de métier ! », vise la valorisation des collègues de la formation professionnelle. Avec le comédien Sylvain Marcel comme porte-parole, les enseignantes et enseignants de la formation professionnelle sont présentés comme des super héros. À partager en grand nombre !

Oui, il ne faut pas le nier, notre profession a grandement besoin d'être valorisée. Il ne suffit pas seulement de rémunération pour le faire, mais aussi d'une reconnaissance du respect de notre expertise et de notre autonomie professionnelle. Un premier pas fut réalisé dans ce sens avec les modifications de la Loi de l'instruction publique. Si, pour le ministre de l'Éducation, cette reconnaissance est claire, ce n'est pas le cas à d'autres niveaux décisionnels. La valorisation et la bienveillance ne doivent pas être que des mots. Elles doivent se traduire également par des actions.

Dès le retour en janvier, nous prévoyons une rencontre de consultation pour la négociation locale. Nous vous informerons des dates et des modalités de ces rencontres.

Au moment d'écrire ces lignes, nous venons d'apprendre les nouvelles consignes pour le congé des fêtes. Peu importe l'allure qu'auront les rassemblements, je vous les souhaite des plus agréables afin que vous puissiez profiter pleinement de ce congé bien mérité. En plein air ou en pantoufles, j'espère que vous ferez le plein d'énergie afin de recommencer 2022 en pleine forme.

Bon congé !

Joyeux Noël ! et

Bonne année à toutes et à tous ainsi qu'à vos proches !

Au plaisir,



Horaire du Centre syndical

Lors du congé des fêtes, nous en profitons également pour nous octroyer une période de repos.

Par conséquent, nous vous informons que le Centre syndical sera fermé
du 22 décembre 2021 au 4 janvier 2022 inclusivement.

Dès le 5 janvier, nous serons de retour selon les heures d'ouverture habituelles soit du
lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Au nom du Conseil exécutif syndical,

